

Barèmes Honoraires Transactions sur ventes
(En vigueur au 1 juin 2022)
Grille d'honoraires maximaux par tranche :

En dessous de 50 000 euros.....	15% TTC maximum du prix de vente TTC
De 50 000 euros à 150 000 euros.....	10% TTC maximum du prix de vente TTC
De 150 000 euros à 350 000 euros.....	8 % TTC maximum du prix de vente TTC
De 350 000 euros à 1 500 0000 euros	7% TTC maximum du prix de vente TTC
Au-dessus de 1 500 000 euros.....	15 % TTC maximum du prix de vente TTC

